



Chère Savignoise, cher Savignois,

**Depuis maintenant trois ans, la majorité a engagé un travail de fond pour améliorer les services en direction de nos enfants et de nos agents à l'école.**

**Depuis le début de l'année, nous sommes passés à la 2<sup>ème</sup> phase de notre plan d'actions pour l'école.**

Attachée aux valeurs de justice sociale, la majorité a souhaité que l'ensemble des services de l'école soient accessibles à tous les enfants, quel que soit les revenus des parents. **C'est pourquoi seule la majorité a voté une tarification sociale** tant pour la cantine (appliquée depuis le 1<sup>er</sup> avril) que pour la garderie et les Temps d'Activités Périscolaires (appliquée à partir du 1<sup>er</sup> septembre) en adaptant les tarifs à l'âge (maternelles/primaires pour les repas) et aux ressources des familles. **La commune a jusqu'alors intégré ces hausses sans réellement les répercuter sur le prix du repas facturé aux familles** : certaines payant le repas jusqu'à 0,13€ moins cher pendant que d'autres le paient jusqu'à 0,15€ plus cher ; seules les familles les plus modestes paient le repas 1€ (qui est compensé par l'aide de 3€ de l'Etat).

**Pour autant, la cantine illustre parfaitement la violence financière que nous affrontons depuis quelques années.**

Le prix du repas ne cesse d'augmenter : + 1,5 % en octobre 2021, + 5 % en octobre 2022 et + 6 % à partir d'octobre 2023. En plus des augmentations de coût, entre les deux dernières années scolaires, de la masse salariale dédiée à la cantine (+ 6 110€ liée à la hausse de l'Indice de la Fonction Publique) et du coût des matières énergétiques (+ 4 913€), s'ajoute en plus, le nouveau fonctionnement du prestataire qui a modifié, depuis le 1er octobre 2022, les modalités pour commander les repas : au jour le jour, nous sommes passés à devoir commander une semaine à l'avance nécessitant de revoir notre organisation, au regard des pertes issues des repas commandés et non facturés aux familles. C'est pourquoi nous avons fait évoluer le règlement de la cantine, en appliquant par défaut un abonnement de 4 jours (validé par les parents rencontrés) pour les élèves mangeant régulièrement à la cantine tout en permettant aux parents de prévenir une semaine à l'avance les jours où leur enfant ne mangera pas. A côté, les parents auront aussi la possibilité de faire manger leur enfant de façon occasionnelle à raison de 6 inscriptions par mois. Cet équilibre a pu être trouvé avec les parents afin d'éviter des pertes autant financières qu'alimentaires.

**Si, depuis trois ans, la commune a opté pour ne pas répercuter les différentes hausses sur les prix des repas, l'augmentation du prix de revient d'un repas est passée de 5,87€ à 7,86€, entre les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023. C'est un geste fort que fait la commune en direction des familles de ne pas répercuter ces augmentations successives.**

**Afin de lutter également contre la désinformation qui circule sur les réseaux sociaux, nous vous rappelons que les jours de grève, aucun repas n'étant commandé, ils ne peuvent donc pas être facturés aux familles.**

**Comme convenu, suite aux remarques de certains parents, une rencontre a été organisée chez SPRC**, notre prestataire qui fournit les repas à l'école, avec deux parents du conseil d'école. Pour ces deux parents qui ont présenté leur conclusion au dernier conseil d'école, « l'entreprise SPRC est le meilleur compromis » qui cuisine des produits frais. Aujourd'hui, il nous est malheureusement difficile d'envisager de cuisiner sur place car il nous faudrait recruter un nouvel agent (+ 25 000€) et repenser la cuisine qui n'a été conçue que pour du réchauffage et donc nécessiterait un nouvel investissement très lourd financièrement. Nous n'en avons pas les moyens. Les mises aux normes de nos infrastructures et leur remise en état, depuis la mise en place des contrôles de sécurité, sont nécessaires, obligatoires et prioritaires.

**Dans le souci permanent d'améliorer les services en direction de nos enfants et de leurs parents**, nous avons également présenté un nouveau PEDT qui a été validé pour trois ans par la CAF et la majorité cherche à faire labelliser notre garderie en Accueil de Loisirs Sans Hébergement, gage de qualité pour notre école et source de financement afin de réduire également le déficit structurel de la garderie. D'autres actions pour nos enfants et nos jeunes sont en cours de réflexion. En parallèle, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, **nous avons obtenu que nos enfants bénéficient gratuitement du projet Watty, l'apprentissage des gestes éco-citoyens et d'ateliers numériques avec le département contre le harcèlement scolaire.**

**Nos agents comme les jeunes s'emploient pour entretenir notre école et en améliorer son quotidien.**

Comme chaque été, les agents interviennent et essaient de répondre aux nombreuses demandes de l'équipe

enseignante pour améliorer leur quotidien et celui des élèves. A cela, s'ajoutent les améliorations réalisées par nos agents avec des jeunes, dans le cadre du chantier jeune estival ou lors des activités saisonnières.

Parmi les travaux de cet été, **des voiles d'ombrage ont été installées**, utiles pour faire de l'ombre surtout en période de forte chaleur d'autant plus qu'il nous a fallu abattre l'arbre de la cour, malade. Nous réfléchissons à son remplacement en créant une zone ombragée plus importante. **Des jeux ont été également réalisés** avec nos agents dans le cadre d'un chantier jeune. Enfin, le coût du papier ayant très fortement augmenté, nous avons été amenés à installer **deux sèche-mains électriques** dans les sanitaires de la cour et à la cantine, **subventionnés à 80%**.



**Enfin, en tant que maire, je défends l'école comme le lieu idéal pour stimuler les apprentissages, la créativité et l'éducation des enfants.** Cet engagement au service des plus jeunes générations doit aussi nous rappeler combien le travail des enseignants et des intervenants éducatifs est important et combien il garantit les bonnes conditions pour la réussite de nos enfants. C'est pourquoi j'ai à cœur, avec l'équipe municipale que je conduis, d'offrir le meilleur aux enfants auxquels nous souhaitons une belle rentrée, ainsi qu'à leurs parents.

**Voté favorablement uniquement par la majorité**

## Le projet de réhabilitation du grand étang

Après avoir conçu le projet de réhabilitation sur la première année de mandat, en y associant un grand nombre de partenaires, nous avons obtenu sur les deux années suivantes, la totalité des subventions (atteinte du montant plafond des subventions) pour éviter de faire supporter à la commune et aux habitants l'intégralité des travaux.

**La majorité a pris seule ses responsabilités, l'opposition n'ayant à aucun moment voté avec nous pour ce projet de réhabilitation :** après avoir voté seule la totalité des demandes de subventions pour l'étang, la majorité a opté pour un bureau d'études, nécessaire pour nous aider à réaliser ce projet, et lancé la consultation.

Enfin, lors de la Commission d'Appels d'Offres, seule la majorité a attribué le marché à l'entreprise Nouveau Charly, d'Indre et Loire. Les travaux devraient débuter courant octobre pour deux-trois mois, si la météo est clémente.

Des 5 propositions allant de 157 000€ HT à 431 000€ HT, la majorité, à l'appui de l'analyse experte et objective du bureau d'études, a opté pour une entreprise, la mieux disante et la moins chère. La majorité ayant bien fait de prendre un bureau d'études qui a permis de découvrir qu'en plus des travaux envisagés, il nous fallait reprendre l'ensemble des berges et digues, fragilisés par 50 ans de manque d'entretien sur la structure de l'étang.

## Le repas en direction de nos aînés le samedi 7 octobre

La Commission Communale d'Action Sociale est heureuse d'inviter nos aînés à son traditionnel repas qui aura lieu le samedi 7 octobre 2023, à la salle des Grassinières. **Ouvert à tous**, ce repas est gratuit pour les Savignois et les Savignaises, âgés d'au moins 70 ans et demi-tarif pour les Savignois et les Savignaises, âgés de 65 à 69 ans. Afin d'éviter tout risque sanitaire, la commission a fait le choix de placer ce repas, comme l'année dernière, avant l'hiver, où les risques de propagation de virus sont les plus importants.

Pour ce repas, la commission vous propose une animation musicale retraçant la variété française allant des années 60 jusqu'à aujourd'hui. Il reste encore quelques jours pour vous inscrire, venez nous rejoindre !

## L'arrivée de la taxe foncière...

Votre taxe foncière est arrivée ou est sur le point d'arriver.

La REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) devenue TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est intégrée à votre taxe foncière, vous ne recevrez donc pas la traditionnelle facture des ordures ménagères. De plus, votre taxe foncière a subi une hausse liée à la revalorisation des valeurs locatives par l'Etat (+ 7,1 %) et à l'augmentation de la taxe foncière communale (+ 10 %), nécessaire au redressement de nos comptes, qui est notre priorité principale depuis que nous avons été informés, courant 2020, de la situation dégradée de nos comptes qui, sans réaction de notre part, nous conduisait dans le mur.

## Septembre rime également avec la reprise des activités de nos associations

### La vie associative, sportive et culturelle

Notre premier évènement musical autour du Jazz s'est tenu le 29 avril.

La programmation du **Savigny'N Jazz** proposée par municipalité a permis au public de découvrir des artistes connus internationalement et des artistes locaux. Du ciné-concert l'après-midi, en passant par un concert piano solo, puis un duo saxophone-piano, une animation fanfare pendant le repas, pour terminer par un quintet de musiciens, les quelques 250 visiteurs ont pu profiter de plus de huit heures de musique.



Au regard de la réussite de cette première édition, le rendez-vous est pris pour deuxième rencontre en 2024, sur deux jours, le dernier week-end d'avril, avec, pour satisfaire le plus grand nombre, du Jazz plus « accessible » au grand public. Nous remercions le Comité des Fêtes qui a largement contribué à la réussite de ce projet.



Nous avons également pu profiter des **animations de l'école de Musique de Vienne et Moulière** pour la fête de la musique et **de Grand Poitiers**, dans le cadre de la journée sport dédiée aux jeunes, début juillet.



Ecole de Musique  
**Vienne  
et  
Moulière**  
La musique pour tous, partout

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine



La fin de l'année scolaire a été marquée par la **fête de l'école organisée par l'APE**, avec spectacle des enfants, kermesse et repas.



**Le Comité des Fêtes** s'est chargé de l'organisation de notre traditionnelle Fête des Grassinières début juillet. Les habitants ont pu participer au concours de pétanque l'après-midi, puis au repas avec animations musicales en soirée. Quelques belles surprises ont marqué cette édition 2023 avec une exposition de modélisme, des manèges pour les enfants, un tournoi de foot sur notre city-stade et des démonstrations équestres. **La municipalité a offert l'apéritif et le feu d'artifice.** Et le 10 septembre, a eu lieu le vide grenier du village.



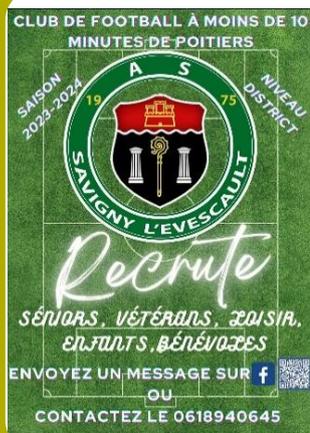
## L'Évescollectif a repris ses activités le 18 septembre :

- **Loisirs créatifs** le premier lundi du mois de 13h45 à 16h
- **Let's talk** – 2 samedis par mois de 10h à 11h
- **Yoga** – le mardi soir de 18h30 à 20h
- **Nouveau : Yoga du rire** – 1 jeudi par mois de 20h30 à 21h30
- **Marche** – le vendredi matin à 9h30



La randonnée pour soutenir **Octobre Rose** aura lieu le 22 octobre avec 3 nouveaux parcours et un point ravitaillement. Nous recherchons des bénévoles, alors si vous souhaitez participer, contactez-nous. Pour toute information : levescollectif@gmail.com : 06 01 49 82 94

A l'occasion des **jours du patrimoine** les 16 et 17 septembre, l'association **La Salamandre** a travaillé sur plusieurs mois pour offrir aux savignois un spectacle musical médiéval en costumes sur l'Histoire de Savigny. Deux représentations ont eu lieu avec présentation de l'instrumentarium et animation danse pour celle du dimanche. Le spectacle du samedi a été prolongé par un banquet en soirée.



**La nouvelle saison a débuté le 21 août pour L'ASSE Football.** Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis. L'équipe féminine s'entraînera les mercredis et les vendredis sont consacrés au foot loisir. Les jeunes peuvent intégrer le groupement Vallée de Vienne et Moulière-Chauvigny. Notre club a besoin de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à venir le découvrir lors d'un entraînement.

Suite au passage inopiné de la commission de sécurité de la Ligue de Football, nous avons appris que notre terrain n'était pas aux normes de sécurité depuis de longues années. Un partenariat intelligent avec le club est en cours (achat du matériel par la commune et réalisation par les joueurs, dirigeants, agents et jeunes en activité saisonnière) pour remettre en état la main courante et donc la mise en sécurité de notre terrain.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle association à Savigny : **ABRICADABRAC** : Association Brassicole et Recyclerie d'Initiative Citoyenne, Atelier d'Artistes, Bricoleur(se)s Rêveur(se)s Altruistes et Courtois(es)

L'objectif principal de cette association est de fédérer les savignois(es), de créer du lien social par le biais d'ateliers bricolages et brassicoles. Suite à la mise à disposition, par la municipalité, d'un local dédié pour les ateliers bricolage, ceux-ci ont débuté le 26 septembre et auront lieu tous les mardis jusqu'au 25 juin 2024, sauf période de vacances scolaires, avec une interruption en janvier et février. Les ateliers se feront dans un esprit « recyclerie » où les matériaux utilisés seront des matériaux de récupération. Jauge de 10 personnes par atelier, les inscriptions se feront par lien framadate avec précisions pour certains ateliers thématiques. Des ateliers brassicoles auront lieu les samedis. Les dates seront communiquées aux adhérents.

Pour adhérer à l'association : <https://www.helloasso.com/associations/abricadabrac/adhesions/adhesion-association-abricadabrac>



Les cours du **Club de Gym volontaire de Saint Julien l'Ars** ont repris le 11 septembre. Deux cours hebdomadaires ont lieu à la salle des Grassinières :

- « Gym pour tous » les mercredis matin à 10 h,
- « circuit training, cardio step, cardio boxing,... » les mercredis soirs à 19h30.

Infos : [gvsaintjulienlars@gmail.com](mailto:gvsaintjulienlars@gmail.com) / 06 67 93 16 78

Gymnastique Volontaire  
St-Julien-l'Ars



Les activités **Jeux de société** ont repris depuis le mardi 22 août **pour l'association Au Fil du temps** des aînés de Savigny. RDV est donné pour un concours de belote le 27 octobre. Le traditionnel voyage/ spectacle « Noël avant Noël » est prévu le 7 décembre.

## ACCA : Reprise de la chasse le 10 septembre

**Chasse : conseils aux promeneurs, coureurs, vététistes et cavaliers pour éviter les accidents**

A cette occasion, il est important de rappeler quelques règles de sécurité :

**Lorsqu'on prévoit une sortie en forêt en période où la chasse est ouverte, il convient de redoubler de vigilance. Quelques conseils de prévention pour éviter les accidents :**

1. Tenez compte des panneaux d'indication « Chasse en cours » ou « Battue en cours » et dans ce cas, évitez absolument la zone.
2. Restez sur les sentiers. Choisissez, de préférence, les plus fréquentés, ceux qui sont clairsemés et ceux balisés.
3. Rendez-vous le plus visible possible : portez des couleurs claires et vives. Le mieux est même de s'équiper d'un gilet orange fluorescent.
4. Promenez-vous uniquement par temps clair, de jour évidemment. Evitez les temps de pluie et de brouillard car la visibilité est beaucoup moins bonne.
5. Si vous faites un jogging en forêt, bannissez les écouteurs ou oreillettes qui vous isolent des bruits extérieurs.



## RISQUE D'ACCIDENT DE CHASSE : COMMENT PROTÉGER SON CHIEN ?

Gardez toujours votre chien à proximité et ne le laissez pas s'éloigner. Vous devez être capable de le rappeler à tout moment. Si vous notez la présence de chiens de chasse dans les environs (aboiements), gardez votre animal en laisse. Autres mesures de précaution : le mieux est d'équiper votre chien d'un manteau fluorescent. Vous pouvez aussi lui mettre un collier de couleur vive et accrocher sur ce dernier une petite clochette qui avertira les chasseurs de sa présence.

**Des chasseurs dans les environs, une battue en cours : que faire ?**

Coups de fusils, chiens qui aboient, voix au loin... Que faire si vous pensez que des **chasseurs sont à proximité de votre lieu de promenade** et que vous vous trouvez peut-être dans une **battue en cours** ?

Dans ce cas :

- 1- Ne vous cachez surtout pas et restez sur le sentier.
- 2- Faites vous entendre en parlant sans hurler (même tout seul).
- 3- Si vous repérez un chasseur, signalez-vous à lui et demandez-lui conseil (quelle est la zone de la chasse en cours, comment faire pour l'éviter et rester en sécurité).

Coordonnées du président : TRIBERT Antony 78, impasse de la touche 86800 Savigny l'Evescault 07 86 25 13 76

## Dates à retenir

- **Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre** : Escape Game « Recherche à risque »
- **Vendredi 13 octobre** : Reprise des soirées jeunes
- **Dimanche 15 octobre** : Salon du livre historique
- **Vendredi 27 octobre** : Concours de belote de « Au fil du temps »
- **Samedi 11 novembre** : Commémoration et inauguration du monument aux morts
- **Samedi 18 novembre** : Loto de l'ASSE
- **Vendredi 8 décembre** : Marché de Noël

**Médiathèque** : Grâce à l'investissement de nos bénévoles, les habitants ont pu conserver un accès à la lecture pendant tout l'été. Il faut dire qu'elles avaient de quoi s'occuper pendant les permanences puisqu'elles doivent ressaisir les quelques 4000 références d'ouvrages présents dans la médiathèque, suite au remplacement de leur logiciel informatique. Celui qu'elles utilisaient a rendu l'âme le 17 juin. C'était une version « récupérée » depuis la création de la nouvelle médiathèque qui ne permettait pas de mises à jour et qui a fini par montrer ses limites. Nous avons dû intervenir en urgence pour trouver un nouvel outil performant et peu coûteux. Nous avons sollicité l'aide de la Bibliothèque départementale de la Vienne qui nous a proposé une solution alternative avec le logiciel Waterbear, pour un montant annuel de 50 €, et qui a également aidé les bénévoles pour récupérer des données et gagner ainsi un peu de temps pour tout reparamétrer. Nous remercions encore l'équipe qui, malgré ces contretemps, et cette surcharge de travail, n'a pas perdu sa motivation.



Dans le cadre de la **Fête de la Science**, nous vous invitons à participer à un Escape Game « Recherche à risque » ; il sera proposé dans la bibliothèque les 6, 7 et 8 octobre (plusieurs sessions de jeux par jours, voir site de réservation ci-dessous). Les équipes auront 1 heure pour trouver le remède qui sauvera l'humanité

Gratuit / De 2 à 6 joueurs à partir de 14 ans

Infos : vdsavigny86range.fr / 06 42 36 06 94

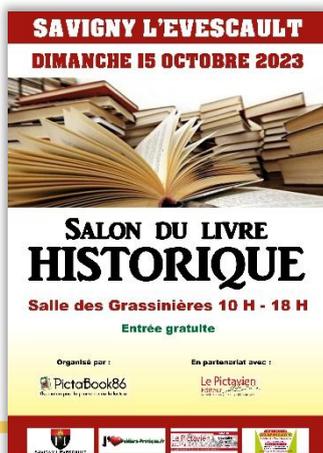
Réservation obligatoire :

<https://my.weezevent.com/recherche-a-risque-savignylevescault>



## Culture

Du 24 juin au 29 juillet, nous avons accueilli et exposé les œuvres d'Apolline, artiste autiste à la médiathèque. Nous avons pu découvrir son univers à la fois précis, technique, fantastique et coloré et pu échanger avec elle autour de la révélation de son talent et de sa différence. Sa maman, Aude Bairille, auteure d'un livre sur leur parcours de vie nous a présenté une conférence extrêmement documentée autour de l'autisme. Nous avons partagé de magnifiques moments, riches en émotion, en découverte, avec Apolline et sa famille et espérons avoir l'occasion de les recevoir à nouveau à Savigny.



A venir : pour la première fois à Savigny, le **salon du livre historique** se tiendra le 15 octobre dans la salle des Grassinières. Il est organisé par PictaBook86 en partenariat avec Le Pictavien Editeur/MNP et la commune. 5ème édition de ce salon, une trentaine d'exposants seront présents pour des dédicaces de leurs ouvrages.

Invité d'honneur : **Jean-Marie Augustin**, professeur émérite à l'université de Poitiers. Entrée gratuite.

## Economie

La commune de Savigny a été sollicitée par la start' up **API** pour l'installation d'une **mini-superette**. Notre village est éligible car ne dispose pas d'une épicerie. Il s'agit d'une structure de type « Mobil Home » éco-conçue (conception et fabrication française) de 40 m<sup>2</sup>, connectée, ouverte 24h/24 et 7j/7, proposant 700 références essentielles à prix supermarché. Cette superette permettra d'apporter un service essentiel aux habitants, tout en dynamisant le village.

Après présentation en réunion de commission, analyse du terrain, du PLU, de l'accessibilité, de la visibilité, c'est le parking derrière la salle de l'étang qui a été retenu pour installer la structure. API prend en charge l'installation complète et la gestion de la superette. Engagement et coût pour la commune : préparer le site, fournir les alimentations électriques et télécom et verser 3000 € pour le lancement (démarches administratives, communication, inauguration...). API versera une redevance annuelle de 600 € et règlera les factures relatives au fonctionnement de la superette (électricité...). Comme nous nous y étions engagés, nous développons les services avec des solutions intelligentes à moindre coût.

### HYPOTHESE D'IMPLANTATION



## Marché

Le petit marché de Savigny a repris vendredi 8 septembre, avec la présence d'Alain Péroche. Venez tous les vendredis dès 16 heures acheter vos légumes, fruits, fromages....

## Services Grand Poitiers

**La ligne Vitalis « Savigny-le Pâtis » opérationnelle depuis le 30 janvier 2023.**

Vous êtes nombreux à rechercher des solutions de déplacement en bus de Savigny à Poitiers. Suite à notre demande, Grand Poitiers a mis en place une solution : un transport à la demande que vous pouvez utiliser 7 jours sur 7. N'hésitez pas, venez en mairie vous renseigner.

Du 17 au 22 octobre, Grand Poitiers organise la deuxième édition de la « **semaine de l'emploi** ».

Dix communes participent dont, pour la première fois, Savigny. Vous souhaitez trouver un emploi, vous reconverter ? Une permanence aura lieu en Mairie le 18 octobre de 14h à 17h30 et deux visites d'entreprises sont prévues : à 14h Garage EG Automobiles et à 15h30 Courbier Motoculture.

## L'Actu Eco

Vous vous sentez déphasé.e, perdu.e, prisonnier.e, vous souffrez d'addictions, de mal-être.... ? Je vous propose un accompagnement individualisé afin de vous aider à y voir plus clair sur ce qui se cache dans votre inconscient.

Une séance d'hypnothérapie dure de 1h30 à 2h, elle se compose : d'écoute empathique, d'observation de vos comportements et histoire de vie et d'hypnose.

Plusieurs séances sont souvent nécessaires, de 2 à 5.

Mon plaisir est de vous aider à vous replacer au centre de votre vie, à vous reconnecter à votre pouvoir personnel et à vivre la vie qui vous ressemble. Depuis juillet 2022, je vous reçois les mercredis au cabinet et vous propose des séances à votre domicile le reste de la semaine.

Elodie HOSTE Hypnothérapeute, sur rdv au 06 23 33 34 77

[www.elodiehoste-hypnotherapeute.com](http://www.elodiehoste-hypnotherapeute.com) – [eh.hypnose@gmail.com](mailto:eh.hypnose@gmail.com)



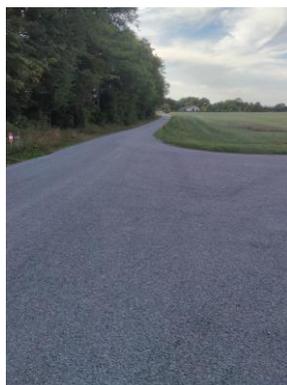
## Le Plan Communal de Distribution d'Iode

L'élaboration du « **Plan Communal de Distribution d'Iode** », par les élus de la majorité et notre secrétaire, se termine. Il s'agit de prévoir le dispositif général organisationnel et de définir les moyens en personnel et matériels à mobiliser afin d'atteindre l'objectif fixé, à savoir assurer la distribution des comprimés d'iode en cas d'alerte d'accident nucléaire. 2 scénarios ont été envisagés, l'un pendant les journées en semaine avec la présence de nos agents communaux, l'autre les soirs, nuits, weekends et jours fériés en l'absence de nos agents. Nous tenons à remercier particulièrement un habitant, pompier de profession, pour sa relecture attentive et ses conseils avisés.

## Des travaux de voirie pour améliorer notre quotidien

Nous avons pris l'engagement de réhabiliter les voiries de nos hameaux : après avoir remis en état la voirie de Château-Merle, de Charenton et de Bois Grenouille, les voiries de Fontaine et de la Barderie jusqu'au Bouchet ont pu bénéficier d'une réhabilitation.

### Fontaine



### La Barderie



### Travaux RD89



## Des travaux sur la RD89

Des travaux de renforcement ont été réalisés par le Département sur la RD89 en direction de Poitiers avant Mignaloux. La route s'affaissant côté fossé, un renforcement s'est opéré et le tapis de la voirie refait.

## Le changement des ampoules incandescentes de notre éclairage public par Grand Poitiers

Grand Poitiers, payant les factures d'éclairage public sur le domaine public de la commune, est en train de changer 97% de nos points lumineux par des LED. Cette opération qui vient de débuter sur la commune s'étalera jusqu'en 2024.



## Le déplacement de la borne à vêtements

Afin d'éviter les dépôts sauvages de vêtement ou de tout autre produit, nous avons fait déplacer la borne à vêtements, beaucoup plus visible.

## La fête des abeilles et de la biodiversité – samedi 23 septembre

Une belle fête où les enfants ont pu découvrir :

- Comment chasser les papillons tout en recherchant leur nom avec Philippe Sauvaget et Katia Lipovoï, bénévoles de la LPO
  - Les abeilles de la commune avec Pierrick Pétrequin, l'apiculteur de Sèvres Anxaumont qui nous accompagne dans la gestion de nos ruches et qui, ici, montre les abeilles et leur reine, aux enfants bien équipés !
- Enfin, deux productrices locales tenaient un stand : Le jardin des Miss Terr et Boehm



## L'opération « Nettoyons notre commune » dimanche 24 septembre

Une douzaine de bénévoles et élus de la majorité se sont engagés sur les chemins de la commune pour ramasser les débris jetés sur la voie publique. Après avoir quadrillé une grande partie de la commune, petits et grands ont pu, autour d'un verre de jus de pommes, échanger sur leur récolte : mégots en quantité importante, bouteilles en verre, canettes, boîtes de cigarettes ou débris de tout genre... Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine en septembre.



## Un projet de ressourcerie végétale à Savigny

La ressourcerie végétale est un projet d'intérêt général visant la création d'un espace de rencontres, d'échanges, de formations, de services et de sensibilisation aux différents enjeux environnementaux et particulièrement aux enjeux liés à la prévention et la gestion de proximité des bio-déchets. Elle fonctionne sur la base du bénévolat, de l'implication des volontaires à assurer des permanences sur le site et du souci de chacun de participer à la préservation de son environnement immédiat.

La ressourcerie végétale sera également le lieu d'accueil d'une recyclerie, un projet citoyen qui vise à mettre en lien avec des entreprises, associations, collectivités (ou à l'initiative citoyenne) pour permettre la récupération de matériaux inutilisés (bois, métaux, tissus, outils, quincaillerie...) afin de les proposer aux adhérents de l'association, dans une démarche de recyclage, de transformation, de sensibilisation aux questions de surconsommation et de gestion des déchets.

Ce projet sera porté de manière tripartite via une convention entre la mairie, l'association Abridabrac et l'association Compost'Âge, cette dernière étant porteuse du projet via l'obligation d'être dans une démarche Zéro déchet vert. Depuis plusieurs mois, un groupe de travail composé de deux élus, de membres des deux associations et de citoyens curieux de ces enjeux écologiques, se réunit régulièrement, en mairie ou sur le terrain (avec l'appui de nos agents techniques), pour donner un cadre à ce chantier, qui sera présenté en commission *Espaces verts et embellissement* puis au conseil municipal.

## La solidarité auprès de nos habitants et de nos associations

- **Aides aux plus modestes : la Commission Communale d'Action Sociale expérimente, en 2023, la bourse au permis – voté par l'ensemble des membres de la commission (élus et habitants)**

Au-delà des aides qui peuvent être attribuées aux familles et aux personnes en difficultés financières importantes (montant depuis le 1<sup>er</sup> janvier en hausse par rapport aux années précédentes), la commune expérimente un nouveau dispositif pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ses habitants : à raison d'une bourse par an, la commune, par le biais de sa Commission Communale d'Action Sociale, a fait le choix d'aider une personne (jeune ou adulte) à financer son permis voiture ou BSR (sous condition de ressources). En contrepartie, la personne aidée s'engage, pendant 70h à assurer une action citoyenne, bénévole, au sein de la commune (aide pouvant aller jusqu'à 800€).

- **Subventions aux associations**

- **Subventions votées à l'unanimité**

- **Comité des fêtes** : 655,25€ (achat de matériels)
- **Globe Santé** : 300€
- **L'ASSE** pour sécuriser (protection civile) la Frisquette : 254€
- **La coopérative scolaire pour le séjour scolaire** : 1 000€ (subvention exceptionnelle)
- **La Gymnastique volontaire** : 400€

- **Subventions**

**Voté favorablement uniquement par la majorité en l'absence de l'opposition**

- **La Pêche savignoise** : 300€
- **Club omnisport de Saint Julien l'Ars** (pour l'encadrement des adhérents de Savigny) : 300€
- **La Salamandre** (pour la réalisation de son spectacle vivant sur l'histoire de Savigny) : 500€

- **La tarification pour la mise à disposition du minibus communal**

**Voté favorablement uniquement par la majorité en l'absence de l'opposition**

Dans le but d'apporter un service supplémentaire aux associations communales, nous avons fait le choix de mettre à disposition le minibus communal. Très utilisé et face à l'augmentation des prix de l'énergie, nous avons été amenés à fixer un barème pour sa mise à disposition : 0,20€/km pour les associations communales et 0,30€/km pour les associations extra-communales

- **La tarification sociale**

**Voté favorablement uniquement par la majorité en l'absence de l'opposition**

Notre recherche d'une plus grande justice sociale nous a conduits à mettre en œuvre deux dispositifs de tarification sociale :

- **Le dispositif cantine à 1€**

Le tarif des repas appliqué jusqu'alors était de 3,95€. Bien que les repas achetés aient subi différentes hausses depuis octobre 2021, la commune qui prend en charge une partie des frais (personnel, électricité, chauffage, entretien...), a fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation sur la facturation. Après un travail en collaboration avec les services de la CAF, la municipalité applique, depuis le 1<sup>er</sup> avril, une tarification sociale à 6 tranches, avec une dissociation des tarifs repas maternels et primaires (**une nouveauté**), permettant aux enfants des familles les plus modestes (QF<1 000€) de manger à la cantine pour un 1€.

QF CAF	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
<b>Tarifs</b>	De 1 à 700 €	De 701 à 1000€	De 1001 à 1300€	De 1301 à 1600€	De 1601 à 1900€	Sup >1900€
<b>Maternels</b>	<b>1€</b>	<b>1€</b>	<b>3,82€</b>	<b>3,87€</b>	<b>3,92€</b>	<b>3,97€</b>
<b>Primaires</b>	<b>1€</b>	<b>1€</b>	<b>3,95€</b>	<b>4,00€</b>	<b>4,05€</b>	<b>4,10€</b>

- **La tarification sociale pour la garderie et les Temps d'Animations Périscolaires**

**Voté favorablement uniquement par la majorité en l'absence de l'opposition**

Afin de faire face à l'augmentation du coût salarial, des matières premières liées à la crise énergétique et l'augmentation des prestataires pour le TAP (l'ensemble de ces augmentations n'étant pas compensées par l'Etat), nous n'avons pas eu d'autres choix que d'augmenter légèrement les tarifs de la garderie et des TAP en appliquant le principe de la tarification sociale : moduler les prix afin de permettre aux familles les plus modestes de bénéficier d'un tarif social pour que leurs enfants puissent profiter de la garderie et des TAP. Cette nouvelle tarification est appliquée depuis la rentrée de septembre.

QF CAF	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
Tarifs	De 1 à 700 €	De 701 à 1000€	De 1001 à 1300€	De 1301 à 1600€	De 1601 à 1900€	Sup >1900€
Accueil matin	2,15€	2,20€	2,25€	2,30€	2,35€	2,40€
Accueil midi	Prix inclus dans le prix du repas					
Accueil soir	2,35€	2,40€	2,45€	2,50€	2,55€	2,60€
Accueil mercredi midi	2,15€	2,20€	2,25€	2,30€	2,35€	2,40€
TAP	2,85€	2,90€	2,95€	3,00€	3,05€	3,10€

○ **Le nouveau règlement de la cantine**

**Voté favorablement uniquement par la majorité**

L'urgence de la situation budgétaire de la cantine nous a conduit à rencontrer un collectif de parents qui s'interrogeait sur l'évolution de ce règlement. Ayant été informés du contraire, ces parents ont découvert la situation financière dégradée de la cantine liée aux différentes augmentations supportées par la commune. A l'issue de cet échange, les parents ont validé le choix du forfait de 4 jours et ont proposé un point d'équilibre en responsabilisant les familles qui devront transmettre, une semaine avant à la mairie, les jours où leur enfant ne mange pas à la cantine la semaine suivante. Une inscription ponctuelle (6 fois par mois) est également possible. Une évaluation sera faite à Noël et prendra en compte les remarques des parents afin de faire évoluer, si besoin, ce règlement.

● **Les décisions en direction de la Jeunesse**

**Voté favorablement uniquement par la majorité en l'absence de l'opposition**

○ **Le recrutement d'une volontaire en service civique** dont

la mission est notamment d'animer les temps périscolaires pour une durée de 8 mois (de septembre 2023 à avril 2024), à raison de 30 heures par semaine. A l'issue du service civique, la/le volontaire finira l'année scolaire par un CDD.

○ **Les activités saisonnières**

Proposées aux jeunes savignaises et savignois mineurs, âgés de 16 à 17 ans, cette démarche a permis à deux jeunes savignois de découvrir le travail des agents tout en se rendant utiles pour la commune contre une gratification.

**Les travaux à venir**

**Voté favorablement uniquement par la majorité**

Suite à notre installation en mai 2020, nous vous avons fait part que nos Etablissements Recevant du Public et nos Installations Ouvertes aux Publics ne disposaient pas de tous les contrôles obligatoires et qu'il nous avait fallu en mettre un grand nombre en place pour vérifier leur conformité, tant au niveau de la sécurité et de l'accessibilité.

**Après avoir mis aux normes de sécurité la salle des Grassinières et le bar-hôtel-restaurant le Corto**, dont les murs appartiennent à la commune, **nous allons passer à la phase de mise en sécurité électrique des autres bâtiments** qui n'avaient jamais été contrôlés avant notre arrivée **et de quelques mises en accessibilité.**

**Bien que n'ayant eu qu'un accord de subvention à hauteur de 50%, nous ne voulons pas jouer avec la sécurité des enfants, des agents et des utilisateurs de nos infrastructures. C'est pourquoi la majorité qui, seule, a voté ses demandes de subvention** a décidé de lancer une série de travaux : mise en sécurité électrique de nos bâtiments, mise aux normes gaz de la salle de l'étang, installation d'une ligne de vie à la salle des Grassinières et d'une nouvelle fenêtre pour la nouvelle salle de classe ainsi qu'une mise en accessibilité des sanitaires du stade et d'un vestiaire.

**En parallèle, nos agents vont aussi réaliser des travaux de mise en accessibilité de la salle de l'église** (accès et sanitaires) **et de la salle de l'étang** (sanitaires) **ainsi que du terrain de tennis en créant également une place pour personne en situation de handicap.** Ces travaux font partie des recommandations de la DDT de la Vienne qui nous ont rappelé nos obligations issues de la Loi Handicap où nous devons avoir mis aux normes accessibilité l'ensemble de nos ERP et IOP entre 2015 et 2021.

**Enfin, nous n'avons pas eu d'accord de subventions pour des travaux qualifiés d'entretien classique.**

La vétusté de nos installations tant au niveau des **sanitaires de l'école maternelle** qu'au niveau des bâtiments du terrain de foot nous oblige à intervenir en urgence : **les douches des vestiaires ne fonctionnant plus à cause d'un système vieillissant**, comme les sanitaires de l'école maternelle qui, de bricolage en bricolage, nécessite une intervention plus importante pour remettre en état une grande partie des sanitaires que nous avons condamnés.

**Il nous faut aussi intervenir au bar-hôtel-restaurant pour le chauffe-eau qui a été sous-dimensionné par rapport aux besoins de l'établissement.** Le chauffe-eau de 300 litres sera remplacé par deux chauffe eau de 300 litres pour être en adéquation avec les besoins de l'établissement.

## En conclusion

### **Ce petit journal vous a relaté l'activité intense des élus de la majorité.**

*De l'école à la vie associative, des travaux d'aménagement aux travaux d'entretien (bâtiments, voirie...), aux projets de réhabilitation du grand étang à l'installation d'une mini-superette, je suis fier de mon équipe qui travaille ardemment pour faire de Savigny une commune encore plus conviviale où la campagne est aux portes de Poitiers.*

### **En revanche, je déplore les polémiques et allégations fausses et erronées de l'opposition.**

*Prétendre sur les réseaux sociaux que la commune fait payer les repas les jours de grève est un mensonge éhonté. Affirmer sans preuve qu'il n'y a pas de nouvelle augmentation du prix du repas par le prestataire est également faux. Et les parents d'élèves que nous avons rencontrés, inquiets de cette « information » et à qui nous avons montré le courrier de SPRC nous savent gré de pratiquer la transparence.*

*Et que dire du refus des deux élus de l'opposition de voter les subventions pour réhabiliter notre étang, choisir un bureau d'études ou tout simplement classer des entreprises lors de la Commission d'Appel d'Offre pour commencer sans délai les travaux ? Ignorent-ils encore, après trois ans de présence au Conseil municipal, qu'une subvention permet à la commune d'alléger la charge financière portée par nous tous ?*

*Car diriger une commune, c'est également choisir, chaque jour, dans l'intérêt des habitants et au regard des informations dont nous disposons. L'avenir dira si nos choix ont été les bons mais quoiqu'il en soit, pour être informé, encore faut-il participer aux commissions.*

**Je ne m'appesantirai pas sur le caractère souvent contradictoire des propos de MM. Sibille et Brunet comme lorsqu'ils votent par deux fois afin que Savigny obtienne la dotation de solidarité de Grand Poitiers (afin d'aider les communes reconnues en difficulté financière) tout en affirmant sur les réseaux sociaux que la situation financière de la commune n'est pas dégradée. Passons. Je ne m'étendrai guère sur les chicayas de MM. Brunet et Sibille qui prétendent grand cri que je bloque leur communication. Je la bloque si peu que j'ai publié le texte sur l'association qu'ils ont montée pour discréditer la politique communale. Site internet, page FB (sur laquelle les élus de la majorité ne peuvent répondre car il ne faudrait pas que nous rétablissions quelques vérités), l'opposition est heureusement libre de communiquer comme elle l'entend et les Savignois ne manqueront pas de faire leur choix en temps voulu.**

**En attendant, nous sommes au travail.**

**Bien sincèrement  
Vincent Chenu, votre maire**



Chères habitantes, chers habitants,

L'été touche à sa fin et nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances.

Concernant la vie communale, la majorité a décidé d'adopter une nouvelle stratégie à mi-mandat !

L'année a commencé avec la sortie du bulletin municipal au mois de mars au lieu de janvier (soit 6 mois entre la transmission de notre texte et sa diffusion). Puis la censure de notre dernier article dans le petit savignois du mois de juillet, sans explication, malgré un délai de 2 mois entre la transmission et la diffusion de notre tribune !

Avec cette nouvelle stratégie, il nous est de plus en plus difficile d'intégrer des informations récentes dans les supports financés par la commune.

**Où allons-nous ! On ne le sait pas encore !**

**Devons-nous penser qu'il existe une volonté de museler l'opposition actuellement à Savigny L'Evescault ?**

Ne vous inquiétez pas, nous veillerons que notre droit de communication soit respecté pour vous.

Nous vous invitons à venir nous voir où nous adresser des mails si vous avez des questions, des suggestions ou que vous avez envie d'échanger avec nous.

Par ailleurs, si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'association SAVIGNY AVANT TOUT.

Des membres municipaux à votre écoute et pour votre commune.

Au plaisir  
Yohann Brunet et Denis Sibille